

Sociologie du droit (CM +TD)

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 48.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Le cours proposera une approche thématique des grands domaines de la sociologie du droit (droit et sciences sociales, sociologie historique du droit, sociologie de l'Etat et de la bureaucratie, sociologie de la production juridique et judiciaire, le droit comme profession, des mouvements sociaux, droit et globalisation) qui permettront, chemin faisant, de présenter un panorama des différents paradigmes qui traversent la sociologie du droit, depuis E. Durkheim et M. Weber jusqu'à P. Bourdieu et B. Latour, en passant par les Law & Society Studies, l'ethnométhodologie et la sociologie pragmatique du droit. Le TD mettra les théories abordées dans le cours à l'épreuve d'enjeux politiques et sociaux contemporains.

Évaluation

Contrôle continu en TD et Partiel